



SOCIÉTÉ D'AVOCATS

**PARIS
MARSEILLE**

**PALMARÈS 2026
DES MEILLEURS CABINETS DE
FRANCE**

Le Point



Le Cabinet DRAI ASSOCIES en chiffres :

20 Avocats et consultants

2 Assistants juridiques

2 implantations en France métropolitaine

NOTRE CABINET

Le cabinet DRAI ASSOCIES a été créé à Paris en 2008 par Rémi-Pierre DRAI et Sylvie BENILUZ-DRAI.

Ses associés sont Rémi-Pierre DRAI, Sylvie BENILUZ DRAI et Sarah MARGAROLI.

Il est composé de 20 intervenants : avocats, juristes, consultants et professeur de droit.

Ce cabinet d'avocats est né de la volonté de créer une entité à taille humaine, polyvalente et complémentaire, pouvant intervenir dans plusieurs branches du droit.

Nos membres sont présents à Paris et Marseille.

NOS VALEURS

Les avocats du cabinet DRAI ASSOCIES, forts de leur expérience acquise depuis de nombreuses années, offrent un haut niveau de qualification dans leurs domaines de compétences respectifs.

C'est ainsi que le cabinet DRAI ASSOCIES a été classé en 2026 par LE POINT comme l'un des meilleurs cabinets de France en droit public, en droit de l'urbanisme, en droit pénal général, en droit pénal des affaires et en droit immobilier.

Passionnés et ouverts sur les domaines autres que juridiques, nous voulons constamment renouveler notre réflexion de manière à offrir à notre clientèle une prestation adaptée et personnalisée.

Par leur complémentarité, tous les membres de notre cabinet, qu'il s'agisse des associés, des collaborateurs ou des partenaires, sont en mesure d'offrir le meilleur service : de bons plaideurs, de bons négociateurs, de bons rédacteurs, curieux et toujours en quête d'améliorer leurs connaissances.

La relation humaine, l'échange et la disponibilité sont au cœur de notre métier.

DRAI ASSOCIES est enfin Lauréat du Barreau de Paris pour l'égalité hommes-femmes.

DROIT PUBLIC

DROIT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

DROIT ADMINISTRATIF GENERAL

- **Pouvoir réglementaire** et légalité des actes administratifs unilatéraux
- **Police** administrative générale et spéciale
- **Responsabilité administrative générale** (procédure administrative contentieuse et précontentieuse)
- **Domanialité publique** : *gestion et aide à l'optimisation du domaine public et du domaine privé — acquisition et cession, expropriation, contraventions de grande voirie — Convention d'occupation du domaine public, autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) — Bail emphytéotique administratif (BEA) — Bail à construction — Convention d'occupation précaire — Bail commercial et location-gérance sur le domaine privé des Collectivités*
- **Assistance à la rédaction** des notes explicatives de synthèse, décisions et règlement intérieur

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET ORGANISMES PUBLICS

- **Fonctionnement des organes délibérants** : *calcul du quorum, calcul des majorités pour le vote des délibérations, modalités de convocation, publicité audiovisuelle des débats*
- **Règles budgétaires et financières** : *assistance dans le cadre des contrôles des Chambres Régionales des Comptes et de la Cour des Comptes, suivi des instructions et procédures devant la Chambre du Contentieux de la Cour des Comptes, défense des élus et des agents*
- **Droit des élus**
- **Désignation** des adjoints, délégations : *rédaction, attribution, publication, retrait et pouvoirs du Maire : convocation du conseil municipal, tenue des séances, exécution des délibérations, etc.*
- **Droit d'expression** de la minorité, rapports avec les groupes politiques
- **Intercommunalité** : *création, fusion, extension, retrait, dissolution d'EPCI, métropole, syndicats mixtes, syndicats intercommunaux — Transfert de compétences — Modification des statuts — Pouvoirs de police des Maires et Présidents d'EPCI — Mise en œuvre de schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) — ERP — Accessibilité — Subventions aux associations — Associations transparentes — Articulation du fonctionnement des Collectivités avec les structures publiques et parapubliques (SEM, SPL, in house etc...)*
- **Droit des services publics locaux** : *accompagnement à la création de structures (SEM, SEMOP, SPL, Régie, Syndicat, Associations, etc.) et au choix du mode de gestion (délégué ou non) pour la gestion des services publics ou activités d'intérêt général*

DROIT DES CONTRATS PUBLICS

- **Marchés publics**, délégations de services publics et concessions, concessions d'aménagement
- **Concessions domaniales**, baux à construction ou emphytéotiques et montages complexes, déclassement
- **Référés** précontractuels, référés contractuels
- **Assistance** (*choix du montage contractuel, rédaction des pièces administratives du DCE, AMO, relation avec les élus et les citoyens, etc.*) **et représentation** (*référé contractuel et précontractuels, recours en contestation de la validité du contrat, référé suspension, recours contre la décision refusant de résilier un contrat, etc.*) en matière de passation des contrats publics et d'exécution des contrats publics
- **Droit pénal des marchés publics** : *marchés publics, conflits d'intérêts des élus et agents publics, responsabilité des décideurs publics en matière de délit non intentionnel*

DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le cabinet intervient dans les trois fonctions publiques (d'Etat, hospitalière et territoriale) sur des problématiques diverses touchant les relations de travail des acteurs du secteur public.

- **Entrée dans le service** : *nomination, affectation, stage, titularisation*
- **Déroulement de la carrière** : *avancement, dotation*
- **Droits et obligations des agents** : *traitements, indemnités et primes, conditions de travail, liberté syndicale, formations, égalité de traitement, harcèlement moral, droit de grève, protection fonctionnelle*
- **Positions** : *mise à disposition, détachement, disponibilité*
- **Incidents de carrière** : *maladie, mutation d'office*
- **Procédure disciplinaire** des fonctionnaires et agents publics
- **Cessation des fonctions** : *licenciement pour insuffisance professionnelle, licenciement pour inaptitude physique, révocation, retraite*
- **Agents non titulaires** : *refus de renouvellement de CDD, refus de CDI*
- **Emplois fonctionnels** : *décharge de fonctions, congé spécial*

DROIT ELECTORAL

- Financement des campagnes électorales (comptes de campagne, CNCCFP)
- Gestion des risques juridiques en période électorale
- Contentieux électoral et accompagnement stratégique

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ACTIVITES AGRICOLES

- **Droit de l'agriculture** : **conseil et défense des syndicats et organismes publics et parapublics intervenant dans le monde agricole, élus et agents**
- **Droit forestier**
- **Droit des installations classées**
- **Droit minier**

- **Droit de la chasse** : *fédérations départementales des chasseurs — société de chasse — association chargée de missions de service public — territoire de chasse et permis de chasser — Accident de chasse — statuts association de chasse — règlement intérieur association de chasse — biens communaux — adjudication — bail de chasse — Partie civile — marchés publics*

En 2026, la revue Décideurs Juridiques et le magazine LE POINT ont classé notre cabinet parmi les meilleurs cabinets français en droit public.

* * *

Ce département est animé par :

Sarah MARGAROLI
Rémi-Pierre DRAI
Didier GIRARD
Benjamin BAIL
Léonard ZERBIB
Joy HERAU
Florence COCRELLE
Véronique GERMAIN-MOREL

DROIT IMMOBILIER, DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

CONCEPTION DU PROJET DE CONSTRUCTION

- **Droit de l'urbanisme**

- ✓ Droits des sols : *Conseil et contentieux en matière de SCOT, PLU, carte communale, PSMV*
- ✓ Aménagement urbain : *Assistance des collectivités au montage d'opérations de rénovation urbaine, de restauration immobilière, de ZAC, assistance des aménageurs dans les contentieux relatifs aux concessions d'aménagement*
- ✓ Autorisations d'urbanisme : *Conseil et contentieux relatif au permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable*
- ✓ Urbanisme commercial
- ✓ Droits de préemption : *DPU, ZAD, ENS*

REALISATION DE L'OPERATION DE CONSTRUCTION

- **Droit des marchés privés et publics de travaux**

- ✓ Assistance à la rédaction des marchés de travaux et analyse des obligations résultant des documents contractuels : *acte d'engagement, CCTP, CCAP, CCAG*
- ✓ Assistance dans la gestion précontentieuse et contentieuse des chantiers et des réclamations financières : *retard, résiliation, mise en régie, mémoires en réclamations, décomptes, demandes en justice*

- **Droit de la sous-traitance**

- ✓ Assistance à la rédaction des contrats et suivi des contrats : *Sous-traité, Validité des contrats, Résiliation, Nullité, Exécution des conventions*
- ✓ Réclamations financières : *Païement direct et action directe*

- **Responsabilité des intervenants à l'opération de construction**

- ✓ Assistance des intervenants à l'opération de construction : *Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'ouvrage déléguée, Maîtrise d'œuvre, Entreprise générale, Sous-traitant, BET, Contrôleur technique, Fabricants, Fournisseurs de produits, matériaux et EPERS*
- ✓ Garanties légales, contractuelles et délictuelles et assurances construction : *Garantie décennale, biennale, de parfait achèvement, désordres intermédiaires,*

actions récursoires, dol, troubles du voisinage, assurances obligatoires et facultatives, actions directes, recours subrogatoires

- ✓ Expertises amiables et judiciaires et suivi des contentieux judiciaires et administratifs : *Expertise dommages-ouvrage, expertise judiciaire, provision, suivi des procédures*

- **Assurances construction**

COMMERCIALISATION ET GESTION DU BIEN IMMOBILIER

Depuis 2015, DRAI ASSOCIES est également mandataire en transactions immobilières.

- **Promotion immobilière, vente** : *vente d'immeuble à construire, vente d'immeuble à rénover, vente sous conditions, contrat de promotion immobilière*
- **Droit des baux et crédit-bail** : *baux commerciaux, baux d'habitation, baux professionnels, bail à construction, bail emphytéotique, bail rural*
- **Copropriété** : *conseil et contentieux de la copropriété*

Le cabinet intervient à toutes les étapes d'une opération de construction, de commercialisation et de gestion, en contentieux post-construction, tant devant les juridictions judiciaires que devant les juridictions administratives.

En 2026, la revue Décideurs Juridiques et le magazine LE POINT ont classé notre cabinet parmi les meilleurs cabinets français en droit immobilier.

* * *

Ce département est animé par :

**Aude HERNU
Margaux BILGER
Florence COCRELLE
Véronique GERMAIN-MOREL
Sarah MARGAROLI
Rémi-Pierre DRAI
Clémence BONNABRY**

DROIT PÉNAL GÉNÉRAL ET DROIT PÉNAL DES AFFAIRES

Le cabinet a des compétences spécifiques en matière de :

- Droit pénal des affaires
- Droit de la presse et des nouvelles technologies
- Droit pénal de droit commun
- Droit pénal des marchés publics et des décideurs publics
- Droit pénal de la consommation
- Droit pénal du travail
- Droit pénal de la santé
- Droit pénal fiscal
- Droit pénal de l'environnement, de l'urbanisme et de l'immobilier
- Droit pénal international et droits de l'homme
- Règles de Compliance

Rémi-Pierre DRAI a créé et dirige le département droit pénal général et droit pénal des affaires, activités dans lesquelles il exerce depuis 1990.

Fort de son expérience devant l'ensemble des juridictions françaises (Cour d'Assises, Tribunal Correctionnel, Juge d'Instruction, Chambre de l'Instruction, Cour de Justice de la République), le cabinet a investi le domaine du droit pénal des affaires.

Le cabinet intervient dans toutes les matières du droit pénal général, du droit pénal de la presse et plus généralement du droit répressif dans le domaine de la responsabilité pénale des dirigeants sociaux et des personnes morales, du droit pénal, économique et financier.

Le cabinet a une pratique reconnue dans la négociation des procédures de plaider coupable (CRPC) et la négociation des CJIP.

Les praticiens de ce pôle sont accompagnés, sur le plan doctrinal, par le Professeur Wilfrid JEANDIDIER, Doyen honoraire de la Faculté de Droit Jean Moulin de Lyon et responsable du Jurisclasseur de droit pénal des affaires.

Forts de notre expérience de ce type de contentieux, nous intervenons également en amont de toute procédure afin de limiter l'exposition de nos clients au risque pénal

(respect des règles de COMPLIANCE), en réalisant des audits de risques et si nécessaire, en les accompagnant dans la mise en place de systèmes de délégations de pouvoirs, de chartes de bonne conduite, de formations des dirigeants ...

En 2026, la revue Décideurs Juridiques et le magazine LE POINT ont classé notre cabinet parmi les meilleurs cabinets français en droit pénal général et en droit pénal des affaires.

* * *

Ce département est animé par :

Rémi-Pierre DRAI
Aude DUCHANGE
Alexandra GODON
Valentine PARIAT
Professeur Wilfrid JEANDIDIER

DROIT DES PERSONNES, DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

LA SEPARATION ET LE DIVORCE

- La séparation
- Divorce par consentement mutuel déjudiciarisé
- Divorces contentieux
- Mesures provisoires fixées par l'ordonnance sur les mesures provisoires
- Prestation compensatoire
- Fiscalité du divorce
- Procédures post-divorce : *liquidation-partage du patrimoine commun ou indivis, révision de prestation compensatoire et modification des mesures concernant les enfants*

LES ENFANTS

- Autorité parentale, résidence, droit de visite et d'hébergement, résidence alternée, délit de non-représentation d'enfant,
- Mesures d'assistance éducative/danger, contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants/pension alimentaire, procédure de recouvrement/paiement direct/saisie, modification de décisions relatives aux enfants
- Délit d'abandon de famille, enlèvement et soustraction d'enfants

LE PATRIMOINE

- Règles de gestion pour les époux, concubins et pacsés
- Règlements des conflits
- Liquidation de régime matrimonial
- Successions
- Liquidation d'indivision successorale ou conventionnelle
- Fiscalité

En 2025, la revue Décideurs Juridiques a classé notre cabinet parmi les meilleurs cabinets français en droit des personnes, de la famille et du patrimoine.

* * *

Ce département est animé par :

**Sylvie BENILUZ-DRAI
Alexandra GODON
Aude DUCHANGE
Margaux BILGER**

DROIT CIVIL, DROIT COMMERCIAL, DROIT DES ASSURANCES ET DROIT DU TRAVAIL

DROIT CIVIL ET COMMERCIAL GENERAL

- **Droit des obligations** : *formation et validité des contrats, effets des conventions, anéantissement des obligations, action en nullité, action paulienne, action directe, action oblique, exception d'inexécution, quasi-contrats*
- **Droit des contrats** : *suivi de l'exécution des contrats de bail, vente, mandat, dépôt, contrat de société, gestion des contentieux contractuels, mise en jeu des garanties, action résolutoire, exécution forcée, rédaction de contrats commerciaux : distribution, sous-traitance, franchise, prestation de services, etc.*
- **Distribution/concurrence et contentieux y afférents** : *actions en paiement, rupture brutale des relations commerciales, des pourparlers, action en concurrence déloyale,*
- **Droit de la responsabilité** : *mise en jeu des responsabilités civiles, commerciales, contractuelles, délictuelles, action en responsabilité professionnelle (notaire, huissier, avocat, médecin...), concurrence déloyale, rupture de contrats et de pourparlers, responsabilité bancaire*
- **Recouvrement de créances**

DROIT DES ASSURANCES

- **Assurance de dommages** : *mise en jeu des assurances résultant d'une atteinte aux biens et défense aux actions mettant en jeu les assurances*
- **Assurance de responsabilité** : *mise en jeu des assurances de responsabilité (responsabilité civile exploitation, responsabilité civile contractuelle et délictuelle, responsabilité civile produits, Responsabilité locative) et défense aux actions mettant en jeu les assurances*

DROIT DES SOCIETES ET « CORPORATE »

- Rédaction de statuts, de pactes d'actionnaires
- Augmentation de capital, transformation et dissolution de sociétés
- « Corporate »
- Mise en jeu des garanties d'actif et de passif
- Révocation de dirigeants
- Conflit entre actionnaires

VOIES D'EXECUTION

- **Mesures conservatoires** : *Séquestre, consignation, saisie conservatoire, hypothèque provisoire*
- **Mesures d'exécution et procédure devant le Juge de l'exécution** : *Saisie-vente, saisie-attribution, expulsion*

Notre département « droit civil, droit commercial et droit des assurances » travaille en liaison étroite avec les autres départements du Cabinet.

Les dossiers traités par le département « droit civil, droit commercial et droit des assurances » sont très diversifiés et peuvent bénéficier de l'expertise ponctuelle de nos avocats spécialisés en droit immobilier, en droit public, en droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies et en droit pénal, afin qu'ils soient appréhendés sous toutes leurs problématiques.

DROIT DU TRAVAIL

- Contentieux prud'homal
- Départ négocié, PSE
- Accompagnement en droit social

En 2025, la revue Décideurs Juridiques a classé notre cabinet parmi les meilleurs cabinets français en droit commercial et en contentieux général.

* * *

Ce département est animé par :

Aude HERNU
Margaux BILGER
Karine ROZENBLUM
Coralie OUAZANA
Amandine DIOT
Rémi-Pierre DRAI
Manon GOURLAY
Clémence BONNABRY
Salomé BEN ITHA

NOS AVOCATS ET PARTENAIRES

Rémi-Pierre DRAI, ancien membre du Conseil de l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et du Conseil National des Barreaux, Avocat au Barreau de Paris depuis 1990, ancien membre du Conseil de l'Immobilier de l'Etat, spécialisé en droit pénal général, droit pénal des affaires et droit de la presse

Sylvie BENILUZ-DRAI, Avocate au Barreau de Paris depuis 1993, spécialisée en droit des personnes, de la famille et du patrimoine

Sarah MARGAROLI, Avocate au Barreau de Paris depuis 2009, spécialisée en droit public et droit des collectivités et finances publiques locales

Didier GIRARD, Avocat à la Cour, Docteur en droit public, Chargé d'enseignement aux Universités de Brest et de la Sarre, intervenant en droit public, droit des collectivités et finances publiques locales, droit de l'environnement

Florence COCRELLE, Avocate au Barreau de Paris depuis 1993, spécialisée en droit immobilier et de l'urbanisme, Maître de conférences à Sciences Po Paris

Benjamin BAIL, Avocat au Barreau de Marseille depuis 2015, intervenant en droit public et droit de la commande publique

Véronique GERMAIN-MOREL, Avocate au Barreau de Marseille depuis 2017, ancienne Directrice de l'Urbanisme et de l'Aménagement des villes de Carcassonne, Aix en Provence, Colmar et Avignon

Aude DUCHANGE, Avocate au Barreau de Paris depuis 2016, intervenant en droit pénal général, droit pénal des affaires et droit de la presse

Margaux BILGER, Avocate au Barreau de Paris depuis 2021, intervenant en droit immobilier, droit des affaires et droit commercial

Valentine PARIAT, Avocate au Barreau de Lyon puis de Paris depuis 2020, intervenant en droit pénal général, droit pénale des affaires et droit de la presse

Léonard ZERBIB, Avocat au Barreau de Paris depuis 2022, intervenant en droit public, droit des collectivités territoriales et droit des contrats publics

Clémence BONNABRY, Avocate au Barreau de Paris depuis 2024, intervenant en droit immobilier, droit des affaires et droit commercial

Joy HERAU, Avocate au Barreau de Marseille depuis janvier 2024 intervenant en droit public et droit des collectivités territoriales ;

Alexandra GODON, Avocate au Barreau de Paris depuis 2004, spécialisée en droit pénal et en droit de la famille et du patrimoine

Aude HERNU, Avocate au Barreau de Paris depuis 2004, intervenant en droit immobilier, droit des affaires et droit commercial

Coralie OUAZANA, Avocate au Barreau de Paris depuis 2003, spécialisée en droit du travail, consultant

Amandine DIOT, Avocate au Barreau de Paris depuis 2018, spécialisée en droit du travail, consultante

Manon GOURLAY, Avocate au Barreau de Paris depuis 2020, spécialisée en droit du travail

Salomé BEN ITHA, avocate depuis 2023, spécialisée en droit du travail

Karine ROZENBLUM, Avocate au Barreau de Paris depuis 1998, intervenant en droit des sociétés, cession d'entreprises, consultante

Wilfrid JEANDIDIER, Agrégé des Facultés de Droit et Doyen Honoraire, Professeur Honoraire de droit criminel de l'Université Jean Moulin (Lyon), consultant

Membre d'honneur : Jean-Baptiste BLANC, Docteur en droit public, enseignant à Sciences Po Paris, Avocat aux Barreaux de Paris et d'Avignon depuis 1997, il est omis du Barreau depuis son élection au Sénat en 2020

**PALMARÈS 2026
DES MEILLEURS CABINETS DE FRANCE**

Le Point



DRAI ASSOCIES
64, Rue de Miromesnil
75008 Paris
Tel. 01.45.61.66.66
Fax. 01.45.61.66.67
paris@drai-avocats.fr

DRAI ASSOCIES
14 Rue Edmond Rostand
13006 Marseille
Tel. 04.88.60.75.04
Fax. 04.91.55.04.67
marseille@drai-avocats.fr

www.drai-avocats.fr